

nécessaires pour former l'un des établissements les plus riches et les plus étendus du district du Saguenay.

Avant de terminer ce rapport je suggérerai qu'il est bien possible, qu'en explorant à quelque distance à l'Est de la ligne actuelle, on pourrait éviter une grande partie du pays brisé et montagneux qu'il m'a fallu traverser; car, d'après des informations que j'ai récemment eues des chasseurs sauvages et autres personnes, j'ai appris qu'en suivant une passe qui se trouve dans la chaîne de montagnes situées entre la rivière Jacques-Cartier et Montmorency et qui courent à mi-chemin entre ces rivières dans une direction Nord, l'on peut parvenir au plateau situé entre le lac des Neiges et le lac Jacques-Cartier, et cela par une montée graduelle sans rencontrer des montagnes bien escarpées. Une fois arrivé au sommet, on rencontre une étendue considérable de pays considérablement uni; alors la direction serait parallèle à la ligne, et après avoir traversé le Upicabaw à quelques milles de sa source, on rentre dans la vallée Kishpabagan, sur la Belle Rivière, en suivant de là le cours d'eau jusqu'à sa jonction avec la décharge du lac Kanagamishish. Ce serait à peu près le point central de l'établissement projeté; et de cet endroit l'on pourrait tracer un chemin vers aucun point des rives du lac St. Jean que l'on voudrait.

Cette route, si on la trouvait praticable, serait une route plus directe qu'aucune de celles qui ont été récemment explorées pour parvenir au centre des terres cultivables.

CONCLUSION DE M. DUBERGER SUR SON EXPLORATION.

RELATIVEMENT à la ligne d'exploration depuis Stoneham jusqu'aux bords du lac St. Jean je prendrai la liberté de faire remarquer que :

1. Jusqu'au 40 $\frac{1}{2}$ milles de la ligne ou environ, 48 milles et 13 chaînes du chemin que j'ai tracé l'on peut, mais à des frais considérables, ouvrir un chemin praticable; mais en ce qui regarde les établissements, je dois ajouter que, plus au Nord que les environs immédiats de la rivière Jacques Cartier, il n'est pas possible dans cette direction (beaucoup moins que vers l'Ouest) de pouvoir jamais espérer former des établissements parce que le sol est absolument stérile et le pays extrêmement difficile, brisé et montagneux.

2. D'après ce que j'ai pu observer pour le reste de la distance, entre les 40 $\frac{1}{2}$ milles sur

la ligne jusque dans le voisinage du lac St. Jean, je n'ai certainement vu aucun en droit favorable à des établissements, et je ne pense pas que le tracé du chemin, qui ne se trouve pas dans le voisinage d'endroits cultivés, aurait pu être raisonnablement continué.

3. J'ai verbalement communiqué mes opinions à M. Blaiklock en le priant, s'il pensait comme moi, d'en informer le gouvernement afin de diminuer les dépenses en différant les opérations relatives au tracé du dit chemin jusqu'à ce que la ligne astronomique fut terminée; ce monsieur a, je crois, agi en conséquence, vu que plus tard il reçut des instructions que, le 3 juillet, 1848, il me communiqua à l'effet qu'il continuât sans aucune assistance.

4. Plusieurs fois, dans le cours de mes excursions d'exploration, que j'ai eu occasion de remarquer qu'à quelques milles à l'Est de notre route immédiate, la plus grande partie du pays me paraissait beaucoup plus montagneuse que les environs de la ligne en question, pendant que, dans le même temps, le pays à l'Ouest me paraissait dix fois pire par rapport aux montagnes et au terrain brisé; où, d'après les apparences, je serais très surpris si dans cinq milles quarrés l'on pouvait trouver cent acres de terres cultivables.

5. D'après les remarques que j'ai eu occasion de faire plusieurs fois, je me suis formé dans l'opinion, que je nourris encore, qu'il n'est pas probable qu'il soit jamais ouvert un chemin de communication dans les environs de la présente ligne astronomique; mais en même temps je prends la liberté d'exprimer mon opinion que le pays devrait être exploré du côté de l'Est, vu que je suis sous une ferme impression que cette exploration peut seule produire un rapport plus favorable, pourvu que les premiers explorateurs de cette section ne soient pas obligés de s'astreindre à une direction particulière avant que le pays ne soit auparavant parcouru par deux ou trois personnes en état d'en faire un rapport: après quoi un chemin pourrait être tracé, s'il était nécessaire.

CONCLUSION DE M. PRICE SUR L'EXPLORATION BLAIKLOCK.

PNous transmettant en vertu d'une adresse de l'assemblée législative transmise à ce département par ordre, le 28 du mois dernier—les rapports ci-joints de M. Blaiklock et son assistant M. Duberger sur l'exploration qu'ils ont faite de cette partie du pays, qui se trouve située en arrière de Quebec, en droite ligne avec le lac St. Jean, et de là